

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT  
HERAULT  
ARRONDISSEMENT  
LODEVE**

**Séance du 25 janvier 2018**

**Commune de  
PAULHAN**

**N° 2018/01/09**

Date de la convocation	17 / 01 / 2018
	<b><u>Votes : 24</u></b>
Présents : 23	Pour : 17
Absents : 3	Contre : 5
Représentés : 1	Abstentions: 2

L'an deux mille dix huit et le vingt cinq janvier,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, AMMARI Hanane, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BIROUSTE Pascal, BONSIGNORI Vincent, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry, JAURION Léon, L'HOTE Valérie, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etaient Absents : MM. BORGNAT Géraldine, GASC Georges, WEHRMEIJER Patricia.

Procuration : - Mme GASPARD Chantal à Mr ALEIX Bertrand

**Objet** : Clôture des budgets annexes Eau et Assainissement au 31 décembre 2017

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20180125-2018-01-09-DE  
Date de télétransmission : 31/01/2018  
Date de réception préfecture : 31/01/2018

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 21 Décembre 2017 relative à l'approbation du protocole financier de transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes du Clermontois.

A ce titre, il convient de clôturer les budgets annexes eau et assainissement au 31 décembre 2017.

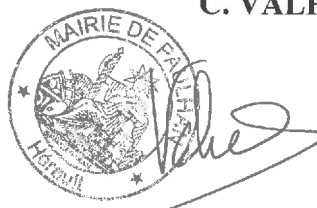
Oui l'exposé de son Président,

Le Conseil Municipal, par 17 voix Pour, 5 voix Contre, 2 Abstentions,

- Approuve la clôture des budgets annexes Eau et Assainissement au 31 Décembre 2017.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire**  
**C. VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20180125-2018-01-09-DE  
Date de télétransmission : 31/01/2018  
Date de réception préfecture : 31/01/2018